

Du côté de

Floirac

JOURNAL D'INFORMATION LOCALE

PRINTEMPS 09

N° 53

*Qui a fauché
les fils
du téléphone ?*



ÉDITO

FLOIRAC SANS LES FILS



Voici le deuxième numéro de notre journal rénové. La place de Floirac apparaît embellie sans ses poteaux et fils aériens disgracieux. Notre maire nous offre son « Mot », très écolo et philosophique pour ce « bulletin local » printanier. Suivent les comptes rendus des conseils municipaux dont vous appréciez la lecture. Le bilan archéologique des travaux d'assainissement va vous passionner tout autant que les 150 ans du pèlerinage à Lourdes. Le dernier épisode des « Souvenirs d'une famille du Quercy » vous ravira, tout comme le premier. Vous pourrez ensuite parcourir la station de recyclage des déchets de St Jean Lagineste et retrouver les recettes, trucs et annonces dont vous êtes friands. Les enfants ne sont pas oubliés, ils ont leur page ! ■ **Janine Baurès**

SOMMAIRE Journal de Floirac - Printemps 2009

Edito	p. 02
Le mot du Maire	p. 03
Les CR du Conseil Municipal	p. 04
Bilan archéologique des travaux d'assainissement	p. 08
Lourdes : 150 ans de pèlerinage	p. 10
Excursion à Saint Jean Lagineste	p. 13
La carte des chemins de randonnées	p. 14
Souvenirs d'une famille du Quercy (2 ^{ème} partie)	p. 19
Astuces et recettes de Floirac	p. 24
En vrac : les nouvelles de Floirac	p. 26
La page des enfants	p. 28

Pour tout renseignement, contactez
Dominique Kandel :
domikandel@gmail.com

LE MOT DU MAIRE Frédéric Bonnet-Madin

L'hiver que nous venons de vivre a été long et éprouvant pour nous tous et particulièrement pour nos anciens. Les chauffages allumés dès le début novembre, des températures vraiment très froides certaines matinées et même de la neige fin décembre, sans oublier une « tempête du siècle » fort heureusement vécue chez nous uniquement sur petit écran. Tel a été le lot de misères de Sieur Hiver...

Bref, des conditions pénibles pour ceux d'entre nous qui se déplacent avec difficulté ou qui vivent seuls chez eux. Mais à quelque chose, malheur est bon : on le sait, un hiver long et froid permet à la nature de se débarrasser de ses excès de parasites, laissant ainsi augurer de belles récoltes à venir. Et puis il y a tous ceux qui profitent des « belles conditions hivernales » pour renflouer leur trésorerie malmenée par le réchauffement climatique, je veux parler des professionnels des sports d'hiver.

Cet hiver est également marqué par le développement sans fin de la crise économique apportant son lot quotidien de mauvaises nouvelles : licenciements par centaines de milliers et leur cortège de conséquences terribles pour ceux qui sont touchés, pouvoir d'achat qui se dégrade irrémédiablement, appauvrissement, économies qui s'évaporent...

Bref, un avenir bien sombre qui se profile devant nous ou l'occasion de le repenser différemment ? Partant du principe que « bien mal acquis ne profite jamais », faut-il se désespérer de voir s'envoler des fortunes vite amassées, d'une manière plus ou moins frauduleuse et de toute façon au détriment du plus grand nombre de nos concitoyens. Et puis, une économie planétaire qui ralentit, c'est aussi une nature qui se remet un peu à respirer : moins de fumées et de gaz rejetés dans l'atmosphère, moins de moteurs qui tournent, moins de pétrole avalé et donc son prix en baisse ; petit rayon de soleil au passage, « c'est ma terre... » la publicité s'est déjà emparée du phénomène !

Alors, le malheur des uns fait-il le bonheur des autres ou, plus simplement, ne faut-il pas relativiser et essayer de voir le bon côté des choses ? A notre niveau, simples habitants d'un petit village quercynois niché au creux de son cirque, comment tout cela se traduit-il ? Doit-on se réjouir ou s'alarmer ? A priori, pour l'instant, il est peu question de licenciements sur le secteur, ce qui paraît évi-

"Chacun cherche son conseiller"
modalités du jeu page 24!



dent vu le faible taux d'industrialisation de notre région, même si cela se fait sentir dans les emplois intérimaires. La consommation, paraît-il, a tendance à diminuer ; les dépenses superflues se font rares ; nous nous déplaçons moins aussi, ou, tout au moins, nous " faisons attention".

N'est-ce pas le moment de changer nos habitudes ?

Les transports en commun existent encore un peu par chez nous, qui plus est, beaucoup d'usagers se battent par endroits pour que les trains continuent à s'arrêter ; encore faut-il grimper dedans... Nous disposons aussi encore de services à domicile, de bureaux de proximité : mais en profitons-nous vraiment ? Là est la question.

Chez nous, la partie la plus palpable de cette crise se traduirait par l'effondrement des transactions immobilières ; elles se font rares pour nous mais aussi auprès de nos amis d'Outre Manche. En conséquence, les prix chutent et la valeur de nos patrimoines s'amenuise. Toutefois, le système des



Conseil Municipal de Floirac.

« subprimes » n'ayant pas cours chez nous, nous ne nous retrouvons pas à la rue, c'est toujours ça. Nous nous plaignions que les prix des maisons étaient trop élevés pour permettre à nos enfants de se loger : considérons donc, à ce niveau, que nous vivons une embellie ; encore faut-il qu'ils puissent travailler au pays pour continuer à y vivre et non l'inverse.

Pour l'instant, il y a bien deux grues métalliques qui tournent dans le paysage du bourg mais il en faudrait un peu plus pour enrayer le fatal engrenage de nos anciens qui nous quittent et de leurs maisons qui se ferment. Bien sûr, à défaut de voir de nombreux jeunes ménages égayés d'une

joyeuse ribambelle de gamins s'installer parmi nous, nous pouvons compter sur nos jeunes retraités dynamiques qui, après une vie professionnelle bien remplie, n'aspirent qu'à venir poser leurs pénates dans notre belle région calme et ensoleillée, bercée par le doux murmure de la Dordogne... (là, c'est la partie bucolique de mon article !). Mais peut-être doit-on déjà craindre l'inévitable allongement de la période de vie active qui nous rendra alors des retraités moins jeunes et donc forcément plus aussi dynamiques et probablement aussi, moins bien dotés financièrement.

Pourtant, l'avenir ne peut venir que d'une population jeune, entreprenante et motivée. Pour l'instant, notre village n'est pas si mal loti que cela, notamment avec un conseil municipal jeune, actif et volontaire dont les efforts dans un premier temps vont porter sur une remise à niveau nécessaire des bâtiments communaux. Ce sont tout d'abord les logements locatifs qui feront l'objet d'un sérieux toilettage quant aux huisseries et peintures. Puis viendra rapidement le tour du Bureau de Bienfaisance (ex maison du catéchisme) dont la toiture menace ruine. Nous nous attaquerons ensuite au bâtiment de l'ancienne mairie dont l'intérieur sera entièrement restructuré, avec un effort particulier pour l'espace WC public et un accès facilité aux deux niveaux de la mairie pour les personnes à mobilité réduite (obligation d'ailleurs prévue par la loi). Enfin, sont à l'étude de grosses réparations à entreprendre sur la charpente de l'église et les contreforts de ses murs ainsi que ceux de la Cha-



Les débroussaillers de l'AASF le 15 mars 2009.

pelle Saint Roch qui présentent aussi des signes évidents de dégradation avec le temps. Après la réalisation des égouts et la réfection du réseau d'eau potable du bourg de ces dernières années, c'est tout le parc immobilier de la commune qui est à reprendre. Parallèlement à cela, de petites actions de sauvegarde sont envisagées au lavoir de Bascle et au Moulin à huile de noix des Nouals, acquis par le conseil général. De même, la Fontaine de Freyssinet revit grâce aux efforts de quelques-uns du village : allez vous y promener, cela vaut le coup d'œil.

Bref, nous sommes devant un beau programme pour les années à venir ; preuve, s'il en est, que les affaires avancent avec votre participation et votre soutien, ce qui devrait inciter de futurs amis à nous rejoindre pour continuer à faire vivre notre petite commune de Floirac. ■

PRÉSENTS : MM. BONNET-MADIN, LIBANTE, BIBERSON, DUNAND, DELVERT, DAUBET, GERFAULT, BARROUILHET, MMES DEGRUTERE, GRISCELLI, BOUAT.
SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. MICHEL LIBANTE.

1 Le compte rendu du conseil municipal du 22/07 est adopté à l'unanimité sans observation.

2 Travaux de l'église et de la chapelle : exposé fait par Raphaël DAUBET. Des travaux sur les deux édifices sont fortement souhaités par l'architecte des Bâtiments de France. Un devis d'étude préalable subventionné à 50% est proposé par Gaëlle DUCHENE, architecte. Celle-ci monterait aussi les dossiers de demandes de subventions et fournirait un chif-

frage du montant des travaux. Ses honoraires s'élèveraient pour l'église à 4574,70 euros et pour la chapelle à 4036,50 euros. Ce programme est nécessaire dans un avenir assez proche et le principe du devis est accepté.



3 Tarifs AEP, assainissement : Il est nécessaire de délibérer pour fixer les deux tarifs pour l'année 2009. Monsieur BONNET-MADIN souligne l'effort demandé aux habitants avec les redevances d'assainissement. Il est décidé de reconduire les tarifs 2008; le budget d'eau potable permet de maintenir les tarifs du compteur à 57 euros pour le 1er, 33 euros pour le second et à 0,31 euro le M3 d'eau.

Pour l'assainissement, l'abonnement est maintenu à 92 euros pour ceux qui sont raccordés et à 0,30 euro le M3 d'eaux usées. Lors de la visite d'inspection du SATESE en compagnie de la SAUR, il est constaté que la clôture du pompage d'Ourjac devra être réparée.

4 Profil du poste de secrétaire de mairie : à la suite du départ à la retraite de Mme GOURSAT après 20 ans de bon travail au poste de secrétaire de mairie, une consultation de candidats est en cours. Après publicité sur la vacance du poste nous avons reçu 5 candidatures.

Le recrutement doit se faire dans la mesure du possible sur le poste d'adjoint administratif de 1ère classe. Profil pas facile à trouver, peut-être faudra-t-il rallonger la période de recrutement : nous disposons encore de 15 jours à 3 semaines, Mme GOURSAT cessant son activité au 31 décembre 2008.

5 Prime à attribuer au personnel communal : Michel LIBANTE propose l'attribution d'une prime à l'employé communal chargé de l'entretien du réseau d'assainissement. En effet, après décision de lui rattacher cette suggestion, une

prime de technicité et d'insalubrité lui sera attribuée. Une étude complémentaire sera faite pour déterminer son montant et si elle sera horaire ou annuelle. Voté à l'unanimité.

6 Classement de la voirie : le dernier classement remontant à 1986, un travail avait été demandé à Monsieur LE BOZEC de l'unité territoriale de GOURDON. Après étude et la proposition de classer 3425 m de voirie communale en plus, le total de la voirie classée serait porté à 22120 mètres de chemins communaux. Cette augmentation de voirie classée permettra d'impacter la dotation globale de fonctionnement qui deviendra plus importante. Les modifications sont acceptées à l'unanimité par le conseil qui charge la commission de la voirie de finaliser le dossier.

7 Délibération concernant la voirie : après les travaux effectués sur le RD 43 à Caillon, un transfert de délaissé de 900 M2 environ est proposé à la commune par le Conseil Général du Lot. Cette opération est acceptée par le conseil à l'unanimité, les frais de géomètre seront payés par la commune. Une délibération sera rédigée.

Suite à l'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques au Barry, les opérateurs demandent une délibération leur donnant pouvoir de signer les documents et l'achat de matériel. Celle-ci sera faite et les frais d'un montant des travaux de 34 186 euros pour la rue principale et le Barry sont acceptés par le conseil.

AVENIR DU BUREAU DE POSTE

Le sujet est réabordé par le conseil municipal car il faut prendre une délibération donnant réponse aux demandes de la poste; Deux solutions s'offrent à la commune :

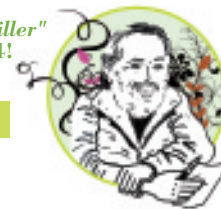
- La poste est transférée par contrat à la commune, ainsi que la charge du recrutement du personnel et la gestion des locaux. La convention est signée pour une durée de 9 ans, renouvelable une fois. Une somme est attribuée mensuellement pour couvrir le salaire.
- La situation du bureau reste celle existante, sachant que les obligations nationales de présence postale minimales existent. Le personnel et les charges incombent à l'établissement public.

Un projet de délibération dont le texte est lu par Raphaël DAUBET, lance le débat. Raphaël DAUBET rappelle ce qui avait été dit lors du dernier conseil municipal : la démarche consiste à adresser un signal politique fort en faveur du maintien des services publics en milieu rural comme cela a été fait par de nombreuses autres communes.

- PH. GERFAULT trouve anormal que cette question soit remise à l'ordre du jour alors qu'elle a déjà été débattue lors du conseil municipal précédent.

- F. BONNET-MADIN met en garde contre le risque d'une baisse de la fréquentation du bureau de Poste, alors que l'APC permettrait d'élargir les plages horaires d'ouverture. Il rappelle que l'AMF a négocié avec la poste les conditions de fonctionnement d'une agence postale communale.

"Chacun cherche son conseiller"
modalités du jeu page 24!





A DUNAND cite l'exemple de l'APC de CARENNAC qui existe depuis 5 ans.

● R. DAUBET attire l'attention du conseil municipal sur la durée du contrat : la garantie du renouvellement de la convention au bout de 9 ans n'existe pas. Il fait remarquer par ailleurs que la validité d'un tel contrat pourrait être remise en cause dans le cadre de la dé-libéralisation des services postaux imposée par la Communauté Européenne.

● Ch. BIBERSON estime que la subvention octroyée à l'APC n'est pas suffisante pour couvrir la totalité des charges de fonctionnement et le salaire de l'employé.

Il rappelle que refuser l'APC est une démarche réversible alors que la fermeture du bureau de poste serait irréversible.

R. DAUBET demande que le conseil municipal prenne une position officielle de principe sur la question du maintien des services publics en territoire rural.

● F. BONNET-MADIN rappelle que la mobilisation pour le maintien de la gare, à l'époque où elle était menacée, n'avait servi à rien, toutefois il continue à se battre pour le maintien du service public, notamment en soutenant le mouvement pour le maintien des arrêts à Souillac et Gourdon.

Il exprime son mécontentement à propos d'une pétition adressée à la Poste par la population de Floirac, sans qu'il en ait été averti. Le projet de délibération est mis au vote et adopté par 6 voix pour 5 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

● Un recensement obligatoire va être effectué dans la com-

mune du 15 janvier au 14 février 2009, sur proposition de Monsieur le Maire. Isabelle CHAVIGNER est nommée agent recenseur, un arrêté municipal sera pris.

● Le Noël 2008 avec la prestation théâtrale des enfants et le goûter qui suivra se fêtera le samedi 13 décembre au cantou.

● Charles BIBERSON présente un devis de réfection de l'électricité et du chauffage de la mairie, qui s'avère nécessaire, établi par M. MARTINEAU. D'autres devis seront demandés pour pouvoir prendre la décision définitive.

● Suite à l'installation de points d'eau sur les postes de relevage, il est proposé l'achat de matériel de nettoyage haute pression. Le sujet est remis à une prochaine réunion.

La séance est levée à 23 H 25.

de l'état d'avancement des différents programmes d'entretien des bâtiments communaux :
● Ancienne salle des catéchismes : le toit étant à refaire, Ch. BIBERSON propose de réaliser trois devis de couvreurs. Proposition adoptée à l'unanimité.

● Eglise, chapelle, tour : R. DAUBET rappelle que l'on est dans l'attente de la pré-étude de l'architecte. Ch. BIBERSON souhaite que l'on budgétise au moins la consolidation de la charpente de l'église pour 2009. De plus, une contractualisation d'entretien annuel des toitures de la tour et de l'église est à étudier.

● Ancienne école : la proposition d'établir trois devis pour le remplacement des huisseries en façade ouest et la réfection des peintures coté Est est adoptée à l'unanimité.

● Aménagement de l'ancienne mairie : Ce projet qui court depuis le dernier mandat, cofinancé par le conseil général, devait prévoir l'aménagement d'un bureau et d'un espace ENS dans une partie du bâtiment de l'ancienne mairie. R. DAUBET doit rencontrer sous peu Damien JACQUES (ENS) afin de faire le point.

● Devis électriques pour le remplacement des radiateurs de la mairie : A. DUNAND expose les trois devis effectués aux tarifs suivants: 5530,15 €, 5023,82 €, 5029,18 €. Le conseil municipal a retenu la proposition à 5029,18 € pour sa plus large part de matériels fournis.

● Adaptation du tableau électrique de la mairie : Le devis d'ERDF qui s'élève à 311,25 € avec la réalisation d'un téléport extérieur est adopté.

3 Plan communal de sauvegarde (PCS) : Les collectivités locales sont tenues de disposer obligatoirement d'un plan communal de sauvegarde à la mi-2009. Le SYMAGE a fait une proposition d'assistance gratuite à la création du PCS, à laquelle il a joint un projet de délibération. Une commission spécifique au PCS est mise en place. Elle est composée de MM. F. BONNET-MADIN, R. DAUBET (élu référent), A. FIYOKU, P. GERFAULT, A. BARROUILHET.

Le projet de délibération du SYMAGE est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

4 Remplacement du matériel communal : La vente du « Dumper » est adoptée à l'unanimité.

Il est ensuite proposé de le remplacer par un tracteur. Un consensus s'est établi pour un tracteur de 50 à 60 chevaux avec cabine.

M. F. BONNET-MADIN propose un tarif de base de 10000 € et souhaite le budgétiser pour 2009. M. LIBANTE propose l'acquisition d'un Kärcher pour l'entretien des pompes et de la station d'épuration. Un accord est trouvé pour un Kärcher semi-pro eau froide à enrouleur d'un budget d'environ 500 €.

5 Deuxième poste informatique : Le conseil adopte à l'unanimité la proposition d'acquisition d'un nouveau poste informatique internet, pour la salle principale de la mairie. Des devis sont en cours.

6 Eclairage public : Sujet mis à l'ordre du jour suite à la demande d'un certain nombre d'habitants de Floirac qui souhaiteraient que l'éclairage public des rues du village soit à nouveau effectif toute la nuit. Il est convenu d'un retour très prochain de l'éclairage des voies publiques la nuit entière, malgré les propositions plus environnementales de M. BONNET-MADIN.

7 Mise en place de la commission assainissement/eau potable : Selon le récapitulatif du financement des travaux d'assainissement (SE-SAER), il reste à la commune à régler la somme de 52310,07 € dont 24773,05 € d'actualisation de prix.

Les derniers événements météorologiques ont révélés des faiblesses d'herméticité des regards en amont de la station, ainsi que l'absence d'un clapet anti-retour au niveau de la station. Le maire souhaite gérer ce problème avec les entreprises concernées.

La composition de la commission eau/assainissement est modifiée. Elle sera dorénavant constituée de F. BONNET-MADIN, A. DUNAND, M. LIBANTE, S. GRISCELLI, G. DELVERT et P. GERFAULT.

8 Questions diverses : Le maire soumet au vote la demande de dégrèvement de M. et Mme PIETRERA qui contestent leur facture de consommation d'eau (81m3 suite à une fuite à la parcelle de « la Barrière »). Dégrèvement adopté à l'unanimité.

Clôture de la séance à 23H30.

PRÉSENTS : M. BONNET-MADIN FRÉDÉRIC (MAIRE), M. DAUBET RAPHAËL, MME BOUAT ANNIE, M. LIBANTE MICHEL (ADJOINTS AU MAIRE), M. BIBERSON CHARLES, MME GRISSELLI SYLVIE, MME BOUAT DEGRUTERE SYLVIE, M. GERFAULT PHILIPPE, M. DUNAND ALAIN, M. BARROUILHET ALEXANDRE (CONSEILLERS MUNICIPAUX).

ABSENT EXCUSE : M. DELVERT GEORGES. SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BARROUILHET ALEXANDRE

La séance est ouverte à 20h35.

1 Adoption du compte rendu du conseil municipal du 10 septembre 2009 dans sa forme modifiée. Monsieur le maire requiert que les secrétaires de séance transmettent leur compte

rendu dans le délai des huit jours légalement prévus après le jour du conseil.

Michel LIBANTE rappelle aux correspondants de presse locaux de s'enquérir des comptes rendus des conseils, et qu'ils sont responsables du contenu publié.

Le conseil est informé de la naissance de Guilhem MALGOUYRES, petit fils de Geneviève et Claude MALGOUYRES, et du rétablissement progressif de Paulette FOURESTIE et de son fils Didier.

2 Programmes en cours pour les bâtiments communaux : Charles BIBERSON rend compte



"Chacun cherche son conseiller"
modalités du jeu page 24!



BILAN ARCHÉOLOGIQUE

des travaux d'assainissement du bourg de Floirac

Les travaux d'assainissement du bourg de Floirac conduits de 2006 à 2008, outre quelques observations sur la géologie de la terrasse de Floirac, nous ont fourni des renseignements intéressants sur les origines et l'histoire du bourg de notre commune (fig.2).

1 PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Comme il a été dit dans l'ouvrage « Floirac en Quercy de la révolution à nos jours », le nom de notre village aurait une origine gallo-romaine, mais,

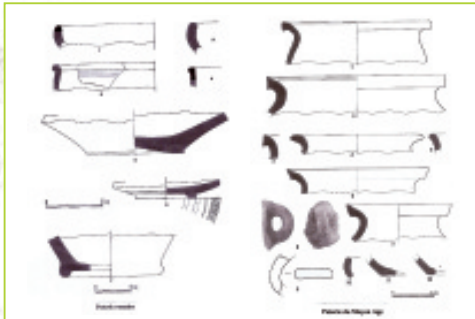


Fig. 1. Poterie romaine

Poterie du Moyen Age

jusqu'à ce jour, ce n'était qu'une supposition. Les travaux qui ont bouleversé la rue principale, la rue de l'ancienne forge et la place du Teil, ont amené la découverte entre 1 m et 1,5 m de profondeur de nombreux morceaux de tuiles romaines (tegulae et imbrices, fig. 5), de morceaux de dallage en terre cuite et de briques épaisses de tradition romaine qui permettent de localiser l'emplacement approximatif d'un bâtiment gallo-romain.

Ces travaux ont également permis de ramasser au-devant de la tour et sur la place du Teil quelques tessons de poterie gallo-romaine (fig. 1) : une base de jatte à patte grise avec l'extérieur noirâtre, une base de récipient à pied annulaire dont la pâte grise avec l'extérieur rouge est couvert d'un engobe blanc... mais aussi des fragments de céramique sigillée traduisant un commerce avec la Graufesenque (grand centre de production de céramique sigillée gallo-romaine à Millau dans l'Aveyron) : un fragment de bord d'assiette, une base de bol hémisphérique portant un décor de guirlande bifoliée, le bord d'une autre coupe hémisphérique dite « bol de Roanne » dont le décor consiste en un engobe blanc sur la panse et sur la lèvre du vase... Ces tessons montrent que Floirac était déjà occupé à la fin du premier siècle.

2 PÉRIODE BARBARE

La sépulture S2 trouvée au milieu de la rue devant le logement de la poste (voir « Du côté de Floirac, n° 51 de janvier 2008) date de la fin de la période mérovingienne ou du tout début de la période carolingienne (fig. 3,4 et 6). Placés à l'intersection de deux tranchées, certains ossements ont été brisés et emportés par la pelle mécanique. La position du restant du squelette laisse supposer une inhumation rapide dans une fosse trop petite.

L'étude de la dentition a été réalisée par les docteurs Carine et Raphaël Daubet. La mandibule très robuste montre un kyste infectieux, consécutif à une fracture de la couronne de la deuxième prémolaire gauche.

L'égression de la première prémolaire gauche indique une usure importante ainsi que des microfissures de l'émail. La mandibule présente une dissolution osseuse horizontale généralisée et une absence ante mortem de certaines dents avec cicatrisation alvéolaire... L'ensemble des éléments observés plaide en faveur d'un âge avancé au moment du décès.

La datation de cette sépulture par le radiocarbone au centre de datation de l'Université Claude Bernard de Lyon a donné en âge calibré de 667 à 805



Fig. 2. Plan de Floirac



Fig. 3. Sépulture S2

après Jésus-Christ avec les dates les plus probables par ordre décroissant 767, 746, 712. Ces dates correspondent soit à l'invasion des Arabes soit à la conquête de notre région par les troupes franques de Pépin le Bref, deux périodes de troubles et de dévastation pour notre région.

3 LE HAUT MOYEN AGE

Les travaux d'assainissement et nos recherches entre la tour et la fontaine (voir « Du côté de Floirac » n° 48, décembre 2006) ont également amené

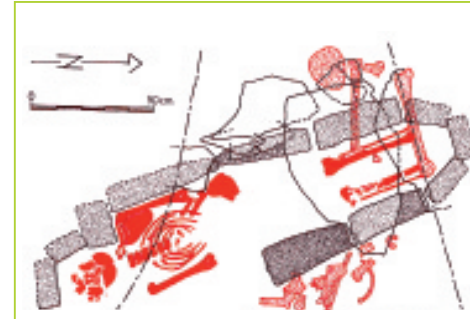


Fig. 4. Sépulture S2

la découverte d'une sépulture S1 dans une tombe formée par des moellons calcaires et d'une sépulture secondaire dont les ossements étaient dispersés au-dessus de cette tombe.

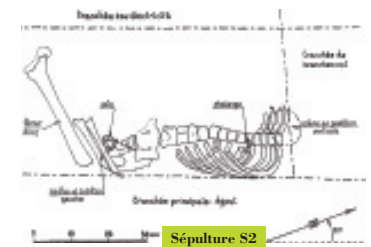
La sépulture principale S1 a été datée de 989 à 1151 après Jésus-Christ, avec la date probable de 1023. Nous avons donc une sépulture du début du règne des Capétiens.

A proximité de cette sépulture, ont également été mis au jour les sous-bassements de plusieurs murs en pierre sèche, dont certains sont antérieurs à la construction de la tour. Deux de ces murs pourraient correspondre à l'ancien cimetière qui se trouvait au devant de l'actuelle église.

4 AUTRES DÉCOUVERTES

● **Remblaiement des rues du bourg.** Le creusement des différentes tranchées dans les rues du bourg a montré que la plupart de celles-ci ont été remblayées ou exhaussées, à certains endroits, de près de deux mètres, depuis la période gallo-romaine. Les vestiges gallo-romains en place ont tous été trouvés à la base du remblaiement, presque au contact des alluvions argileuses de la terrasse.

● **Murs anciens.** La présence de fondations ou de sous-bassements de murs anciens, tant sur la place



Sépulture S2

de l'église qu'au milieu des rues actuelles, nous fournit le témoignage de certaines modifications, difficiles à dater, dans le schéma urbain de notre village.

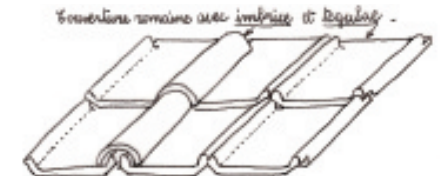


Fig. 5. Couverture romaine

Certains des murs trouvés au milieu des rues ont pu être identifiés grâce au plan terrier de 1715 et au plan cadastral napoléonien de 1813. Ils sont les témoins d'anciennes habitations et montrent l'élargissement des rues.

● **Vases médiévaux.** Place de l'église et place du Teil (à une profondeur de 0,50 à 0,70 m), nous avons récolté quelques tessons de poteries médiévales assez caractéristiques qui correspondent à des formes du XIIIème siècle ou de la charnière entre le XIIIème et le XIVème siècles.



Fig. 6. Sépulture S2

● **Ossements humains.** Outre les sépultures déjà mentionnées, des crânes et des ossements humains dispersés ont été trouvés dans le remblaiement des rues et en particulier dans l'angle nord-est de la place de la mairie. Ils pourraient provenir de l'ancien cimetière dont la terre aurait servi au remblaiement des rues lors de l'abaissement du sol au-devant de la tour et de l'église. ■

M. Carrière et J. P. Girault

En 2008, la ville de Lourdes a célébré la troisième année jubilaire marquant le 150^{ème} anniversaire des apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous. Cet évènement considérable pour les croyants catholiques et des générations de malades espérant une guérison miraculeuse a bouleversé l'existence paisible de cette petite ville de garnison qui comptait moins de 5000 habitants en 1858.

Cette année-là, on dénombra dix-huit apparitions entre le 11 février et le 16 juillet. Ces manifestations surnaturelles laissèrent longtemps sceptiques les autorités civiles et religieuses qui ne purent que constater, puis qui tentèrent d'organiser l'afflux toujours plus grand, d'abord des gens du pays dont la curiosité était piquée au vif, puis de notables et journalistes accourus de tout le pays, attirés par les témoignages toujours plus nombreux



de guérisons et de miracles. Il fallut pas moins de trois années d'enquêtes pour que l'évêque de Tarbes, Mgr. Laurence, reconnaisse officiellement l'authenticité des apparitions le 18 janvier 1862. Ce mandement de l'évêque à ses diocésains a marqué le coup d'envoi des premiers pèlerinages officiels organisés à Lourdes. Le

flux des pèlerins ne cessa alors de croître, surtout après l'arrivée du chemin de fer et l'entrée des premiers trains en gare de Lourdes, en 1866. Plus rien ne semble alors pouvoir arrêter cette affluence qu'il faut accueillir, loger, nourrir là où rien n'existait auparavant.

Pour répondre à une demande de la Vierge, formulée à Bernadette le 2 mars 1858, un premier lieu de culte fut inauguré le 19 mai 1866 au-dessus de la Grotte de Massabielle, en présence de Bernadette. C'est un lieu de prière, silencieux et étroit, appelé « La Crypte ».

On lui adjoignit rapidement deux nouveaux sanctuaires :

- le premier, au-dessus, dit « Basilique supérieure », de style néo-gothique, inauguré en 1871
- le second, au-dessous, beaucoup plus grand et accessible, de style néo-byzantin, inauguré en 1889. C'est la Basilique du Rosaire. Sa capacité est de 2000 places et il ouvre sur la grande esplanade du même nom. C'est là que se regroupent les pèlerins pour les processions et pour les traditionnelles photos de groupes.

La Grande basilique Saint Pie X a été inaugurée en mars 1958. Elle peut recevoir 20000 personnes. Pendant tout ce temps, le rayonnement de Lourdes ne cessa de croître, entraînant des modifications considérables de la ville : déplacement de l'église paroissiale dans la ville haute, ouverture de la rue et du boulevard de la Grotte, destructions multiples de vieilles masures entourant le château pour construire des hôtels et des commerces ou faciliter la circulation.

Le premier million de pèlerins fut atteint en 1908 pour la première année jubilaire célébrant le cinquantenaire des apparitions. Tout alla alors très vite mais



toujours à l'initiative quasi exclusive des autorités religieuses, diocésaines et paroissiales. Les diocèses sont en effet les grands pourvoyeurs de pèlerins. On estime en effet que « tout diocèse va à Lourdes au moins une fois par an, quand ce n'est pas deux ou trois ». Pour 2009, le pèlerinage du diocèse Cahors / Rocamadour a été programmé du 14 au 18 avril. L'organisation des pèlerinages reste l'apanage des religieux au sein de la puissante Association Nationale Des Directeurs de Pèlerinage (ANDDP) qui se réunit annuellement en congrès pour établir les calendriers, réserver les hôtels, négocier les tarifs, assurer les transports, notamment avec la SNCF et les compagnies aériennes, répondre aux critères de sécurité, etc.

Dès 1950, Lourdes est devenue une ville de près de 15000 habitants permanents, vivant essentiellement dans la ville haute. La « saison » des pèlerinages s'étend alors sans interruption du dimanche des Rameaux (Pâques) au 15 octobre pour le Rosaire. A cette date, sur un total de plus de 350 hôtels agréés par le Com-



missariat Général au Tourisme, une quinzaine seulement restent ouverts toute l'année. Lourdes est déjà la deuxième place hôtelière de France, derrière Paris mais bien avant Nice. Les années 1950 sont une période charnière, marquée successivement en 1954 par l'année du centenaire du Dogme de l'Immaculée Conception au cours de laquelle on dépasse le nombre de trois millions de pèlerins, et en 1958 par la deuxième année jubilaire pour le centenaire des apparitions qui attirera 6 millions de pèlerins ou autres visiteurs.

C'est alors seulement que la municipalité de Lourdes prend conscience qu'elle doit intervenir pour mettre en place un organisme chargé de faciliter l'accueil des visiteurs qui ne sont plus seulement des pèlerins mais aussi des touristes représentant déjà plus du tiers de la fréquentation. L'idée d'un Office Municipal de Tourisme est née. Il n'est plus possible en effet que la ville ne dispose d'aucun service de renseignements hôteliers ou touristiques, d'aucun lieu d'accueil pour visiteurs perdus, souvent étrangers, en recherche de documentation et de services. La décision de passer à l'acte sera prise en 1957.

Il faudra trouver des locaux importants et d'accès facile, définir une politique valorisant tous les atouts de Lourdes, prenant désormais en compte le potentiel exceptionnel de sa situation : porte des Pyrénées Centrales et de ses stations de sports d'hiver : La Mongie – Barèges – Cauterets –

Luz/Ardiden - Hautacam, de ses stations thermales et climatiques, de ses sites voisins exceptionnels tels que le Cirque de Gavarnie classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Pic du Midi de Bigorre, les Grottes de Betharram et de Medous, la proximité de Biarritz et de la Côte basque. Il faudra évidemment mettre en place une équipe technique avec un personnel compétent, forcément multilingue. Un appel à candidature est lancé fin 1957 auprès des deux Ecoles Nationales de Tourisme existant alors en France, à Paris et à Nice. Or, il se trouve qu'à cette date, j'étais étudiant en 3^{ème} année de l'Ecole de Nice. L'ouverture prévisionnelle de cet Office Municipal étant prévue pour 1960/1961 et ayant devant moi deux ans de service militaire en raison de la guerre d'Algérie, je décide de postuler et adresse mon C.V. Ma surprise fut totale lorsque j'appris que c'est ma candidature qui avait été retenue pour cette fonction



LOURDES

150 ans de pèlerinage (suite et fin)

nouvelle de premier directeur de l'O.M.T./Syndicat d'Initiatives de Lourdes.

Voilà comment Janine et moi sommes devenus lourdaux en septembre 1961... avec nos trois jeunes enfants. Je découvris plus tard qu'un atout probablement décisif pouvait avoir joué en ma faveur : celui d'avoir été pendant plusieurs années titulaire de l'équipe de Rugby à XV de Graulhet (Tarn), évoluant alors parmi les bonnes équipes de ce qu'on appelait la Division Nationale, à un poste qui pouvait intéresser le club local : Football Club Lourdaux (F.C.L.), incontestable n° 1 en France. C'est ce qui me valut le privilège d'avoir comme entraîneur le fameux Jean Prat et des équipiers célèbres dont les noms seront familiers aux plus anciens ou aux connaisseurs : Maurice Prat, frère de Jean, Martine, les frères Labazuy, Antoine et François, Rancoule, Jean Gachassin, actuel président de la Fédération Française de Tennis, Crauste, Marquesuza, Lacaze, Crancée... tous internationaux.

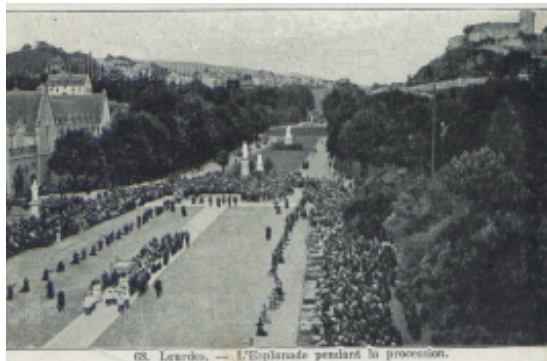
Tout se passa finalement pour le mieux après que d'éminents lourdaux soient venus incognito tester nos connaissances et nos capacités. J'ai encore en mémoire la visite du général Barrère, citoyen lourdaux que je ne connaissais pas et qui dirigeait alors l'Institut Géographique National (IGN). Il me questionna longuement sur le Pyrénéisme et sa vogue du 19ème siècle, sur les hauts sommets de la crête frontalière franco-espagnole du Parc National Gavarnie/Mont Perdu, sur les refuges de montagne et les chemins de randonnée. Le satisfecit qu'il m'accorda me valut sa collaboration et me permit de recevoir tout ce qui se faisait de mieux en matière de relevés topographiques ou cartes d'état-major... souvent obsolètes aujourd'hui.

Nous étions donc bien au-delà du fait religieux et des pèlerinages. Ce devrait être complémentaire.

D'ailleurs, pour mémoire, nous avons innové en organisant des manifestations jusqu'alors inconnues à Lourdes, telle qu'un championnat d'Europe de hors-bord sur le plan d'eau du lac morainique de Lourdes, inconnu de la plupart des visiteurs. Il fallut aménager les berges du lac avec le génie militaire, mettre en place des pontons et des gradins, organiser une messe en plein air sur une vaste prairie bordant le lac avec arrivée de l'évêque en hélicoptère. Au cours de la compétition techniquement parfaite, on eut malheureusement à déplorer la mort par accident d'un pilote allemand. Nous avons finalement quitté Lourdes en 1965 lorsqu'un poste de direction me fut proposé au Département des Agences Régionales des Bureaux

de Tourisme de la SNCF à Paris... par un dirigeant du P.U.C. (Paris Université Club). Mais j'ai alors arrêté le rugby.

Evidemment, j'observe toujours avec intérêt ce qui se passe dans la cité mariale, notamment à l'occasion de la 3ème Année Jubilaire de 2008 (150ème anniversaire des apparitions). Lourdes a reçu plus de 9 millions de visiteurs, confortant ainsi sa place de « plus grand pèlerinage du monde » et ville touristique majeure. La ville compte maintenant plus de 400 hôtels homologués, plus de 50 terrains de camping, de multiples établissements spécialisés dans l'accueil des pèlerins et des malades. Après des professionnels s'affairent des milliers de bénévoles. Les sanctuaires sont une formidable entreprise fonctionnant avec près de 420 salariés et le budget annuel avoisine les 30 millions d'euros. Des événements considérables se succèdent en cours d'année, réunissant chaque fois plus de 50000 personnes : Pèlerinage National du 15 août, Pèlerinage



188. Lourdes. — L'Esplanade pendant la procession.

Militaire, des gens du voyage ou du Rosaire. Tous les grands de ce monde font le détour de Lourdes : les papes bien sûr, des présidents, des artistes et écrivains célèbres. Et la municipalité se doit de superviser. Elle en a jusqu'à présent les moyens grâce notamment aux revenus de la taxe professionnelle. Sa suppression programmée inquiète les élus. Le ciel les aidera. Enfin, comme mot de la fin, je soumets à votre réflexion le simple calcul suivant : 9 millions de visiteurs en 360 jours, cela fait une moyenne quotidienne de 25000 visiteurs, chiffre supérieur au total de la population urbaine. C'est unique et c'est réellement une sorte de miracle. Lourdes pourrait faire sienne la devise de Cromwell : « Usque non ascendam ? » : « jusqu'où n'arriverai-je pas ? » ■ Michel Jammé

EXCURSION

à Saint Jean Lagineste

L'hiver s'éternisant, l'idée m'est venue de feuilleter un catalogue de vacances plus ou moins lointaines : Carnaval de Venise, Palmeraie de Marrakech, Iles Marquises et les tombes de Brel et Gauguin, Tokyo et ses Sumos ? Le choix est aussi vaste qu'alléchant... Un seul hic, l'euro se défile sans la moindre déceance et quitte mon compte en catimini, vitesse grand V...

Les prix proposés pour des séjours exotiques frisant l'insolence, j'ai engagé avec moi-même une longue discussion pour trouver une destination proche, non onéreuse et passionnante. Euréka, un prospectus de Centre de Tri d'Ordures Ménagères me fait les yeux doux dans la boîte à lettres ; je réponds à son appel avec une fougue citoyenne des plus louables ! Enfin,... il faut préciser que la visite est offerte, la distance courte et le transport gratuit puisqu'en covoiturage, depuis le seuil de ma maison ; toutes les raisons de succomber à une offre si alléchante. Long convoi de véhicules à travers les belles routes du Causse pour arriver enfin à St Jean Lagineste, but de l'excursion.

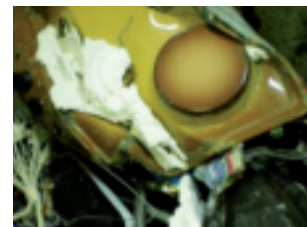
Dès la grille d'entrée, nous sommes confrontés à la présence de doubles bennes énormes dont chaque élément transporte



NE DÉPOSER NI DANS LES CONTAINERS VERTS NI DANS LES POUBELLES MARRONS.



une tonne de déchets à recycler. Pour que les conducteurs perchés dans leurs cabines distinguant notre troupe de 23 visiteurs attentifs, nous sommes affublés de casques jaunes plus voyantes que seyantes. Cette photo du groupe a été prise pendant qu'une benne se positionnait

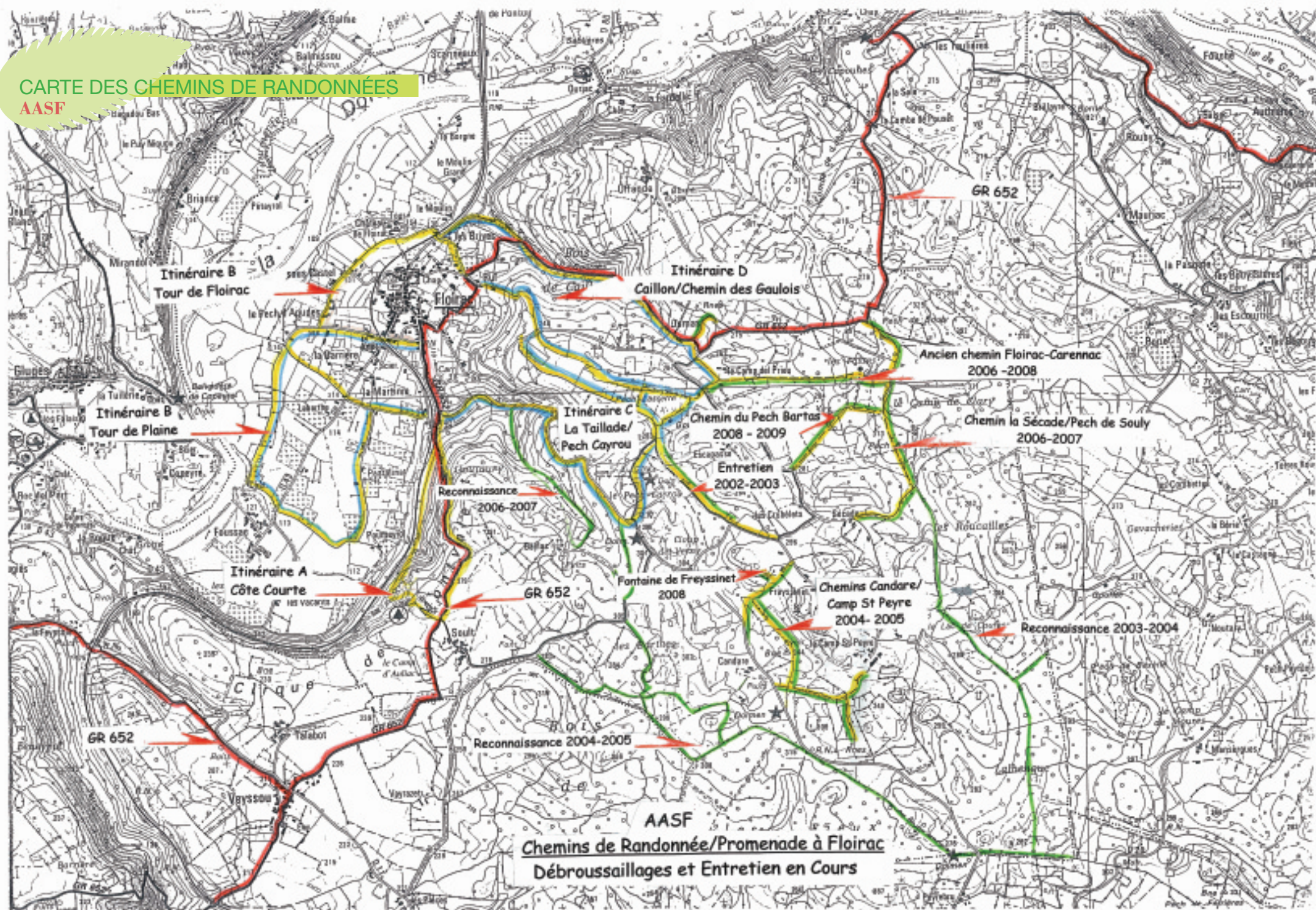


sur le pont bascule afin d'être pesée. A la fin du tri, les ordures impropres au recyclage de cette benne seront reversées dans le véhicule et repesées pour facturer à « la commune mauvaise trieuse » leur transport vers le centre incinérateur de Brive. Vu le gros volume, nous comprenons tout de suite l'intérêt de remplir nos bennes vertes le plus correctement possible pour ne pas alourdir nos chers impôts locaux...

Avis à ceux qui seraient tentés de faire n'importe quoi dans les nôtres ! Nous constatons que deux équipes de douze employés chacune se relayent pour le fastidieux travail de tri. Chaque

TOUS LES OBJETS VOLUMINEUX QUI AURAIENT DÛ PARTIR EN DÉCHETTERIE SONT ÉVACUÉS PAR LES GROS BRAS DU LIEU CAR CE PEUVENT ÊTRE UN CUMULUS, UNE GAZINIÈRE ETC... CERTAINS D'ENTRE NOUS N'ONT VRAIMENT PAS L'ESPRIT CIVIQUE !

CARTE DES CHEMINS DE RANDONNÉES
AASF



AASF

Chemins de Randonnée/Promenade à Floirac
Débroussaillages et Entretien en Cours

EXCURSION

à Saint Jean Lagineste (suite)

POÈME ÉDITÉ À L'ATTENTION DES AMIS DE JANINE BAURÈS

Où es-tu, ma Nikita
Toi si douce et si sympa ?
Par un beau matin d'avril
Tu as fui tous les périls
Me laissant seule sans toi
Dans un triste désarroi.
Hélas il faut se souvenir
Qu'un chien doit un jour mourir...
C'est comme pour les maris
Les parents les bons amis...
Tout reste alors en suspens
Avec le chagrin dedans.
Être en larmes pour un chien
Bien sûr ça ne rime ça rien
Mais t'écrire une ritournelle
Ça je le peux ma Belle
Toi la douce, toi la fidèle.

J.B.

personne affectée à ce poste manipule...une tonne de déchets par jour ! Si vous faites le calcul : une Tonne, multipliée par Douze (personnes) puis par Deux (équipes), vous obtenez vingt quatre tonnes de déchets brassés et triés dans une seule journée.



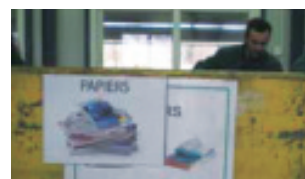
Nous avons tous réalisé combien il fallait faire attention à notre geste quand nous remplissons nos containers, par respect du personnel qui respire à temps plein un air vicié et manipule des immondices, pas toujours sympathiques, du genre cadavres d'animaux, couches bébés souillées, serviettes hygiéniques, j'en passe et des meilleurs qui n'ont absolument rien à faire dans les bennes de déchets à recycler. J'imagine que dans un village aussi raffiné que Floirac, ce genre de mauvaises plaisanteries n'existe pas.... Continuons la balade en nous rendant devant la « Halle » (mot

allemand désignant la fosse où est déchargée la « big benne ») et observons l'immense tapis roulant qui monte à l'étage supérieur les déchets en provenant. Ces derniers arrivent dans un crible, énorme tambour ressemblant à celui de nos sèche-linge ou machines à laver, appelé « Trommel

», (mot germanique aussi, car les allemands ont appréhendé la réalité écologique précocement et ont choisi le vocabulaire adéquat puisqu'ils innovaient en la matière). Dans le trommel, les déchets sont brassés, dépoussiérés, les clous, petites ferrailles et objets trop petits évacués, pour faciliter le travail des employés. Ils se déversent ensuite sur un tapis roulant, entre deux haies de trieurs hommes et femmes.

Chaque trieur ne choisit qu'une catégorie de déchets : journaux-papiers, bouteilles plastiques transparentes, bouteilles opaques, emballages carton, et la déverse dans une trémie sans

EXEMPLES DE DÉCHETS ACCEPTÉS



FLACONS REFUSÉS DANS LES CONTAINERS VERTS



fond afin qu'elle arrive dans une halle, à l'étage inférieur. Les objets en métaux ferreux sont récupérés en bout de tapis roulant et déversés dans une halle spécifique. Pour continuer la visite, nous avons descendu l'escalier pour atteindre le niveau

Dimanche 17 mai
de 10h à 18h
à Floirac



BOURSE
AUX JOUETS,
VÊTEMENTS ET
MATÉRIEL
DE PUÉRICULTURE



Inscription au
06 10 99 21 70

Exposition réservée
aux particuliers



"Chacun cherche son conseiller"
modalités du jeu page 24!



EXCURSION

à Saint Jean Lagineste (suite et fin)



Par contre, bonne nouvelle : lorsqu'on porte ses résidus végétaux à la déchetterie, on peut se procurer gratuitement du compost ; il suffit de le réclamer. C'est quand même chouette d'être un bon écolo.

L'emplacement de l'usine est nickel-propre car du personnel spécialisé fait la chasse aux plastiques légers emportés par le vent. On les appelle les « voleurs »... Nous avons appris qu'il ne faut pas « chiffonner ». Terme très poétique et que j'adore, signifiant : il est strictement interdit de fouiller les containers pour s'approprier ce qui peut encore servir. Un chiffonnier pris sur le fait est passible de très gros tracas et d'amende plus que substantielle, en monnaie sonnante et trébuchante. Avis aux tripatouilleurs de poubelles, s'il en existe au village...

Des visiteurs avisés ayant transporté leurs déchets, grande a été notre surprise quand le conférencier en a refusé une partie... importante : pas de polys-



des déchets triés par catégories et admirer leur compactage. Chaque catégorie de déchets est compactée séparément en balles cerclées de liens en fer qui sont emportées en zone de stockage, à l'extérieur du bâtiment. Nous avons beaucoup admiré l'esthétique de ces compressions, surtout celles des canettes de jus de fruits ou de coca-cola. De vrais chefs-d'oeuvre dignes du sculpteur Arman ou de feu son ami César. Nous avons tous pris des clichés de ces merveilles... dont vous avez, ci-dessus, un aperçu.

Nous avons terminé la visite du centre par le site du recyclage du bois, (palettes, meubles, branches et cetera) pour comprendre sa transformation en compost après de nombreuses manipulations et temps de repos. Le problème d'élimination propre des eaux de ruissellement de ce site a été évoqué par l'un des visiteurs mais aucune réponse satisfaisante pour un féru d'écologie n'ayant été donnée, je passe sous silence.

tyène, pas de plastiques autres que les emballages, pas de pots de fleurs, pas de feuilles plastiques non étirables comme les sachets de pâtes ou de riz... Faites un tour au Centre et vous saurez.

Quand vous hésitez sur le bien-fondé d'un dépôt dans les bennes vertes, mettez la chose en question dans la benne à ordures marron. Pour la collectivité, c'est mieux car tout recyclage intempestif a un coût et l'argent de l'erreur sort de votre propre porte-monnaie quand les feuilles tombent, au début de l'automne!

Notre voyage au pays du recyclage s'est terminé joyeusement ; nous avons quitté St Jean Lagineste plus savants qu'à l'arrivée et lestés d'un superbe cabas décoré de verdure caussenarde.

Ce sac est depuis ce jour notre signe de ralliement que nous ne donnerions pour rien au monde.

Ave, les recycleurs méritants du bourg de Floirac.

■ Janine Baurès

SOUVENIRS D'UNE FAMILLE DU QUERCY

2ème partie (voir n°52)

UN COLPORTEUR

Nous avions peu de distractions, aussi tout ce qui sortait de notre vie ordinaire était vécu comme un événement. Par exemple, une fois, il est passé sur le chemin un homme très grand, barbu, vêtu de loques, pieds nus. Dans ces circonstances, nous appelions notre mère.

L'homme, qui portait sur sa tête un plateau d'osier avec toutes sortes d'objets en terre cuite, le déposait par terre pour que l'on puisse faire son choix. Tout ce qui nous intéressait, c'étaient les rossignols, sortes de petites jarres munies d'une anse et d'un bec. Il fallait remplir la jarre d'eau, et en soufflant par le bec, il en sortait des sons qui ressemblaient au chant du rossignol. Evidemment, ce n'étaient pas encore les jouets électroniques, mais cela nous amusait tout autant.

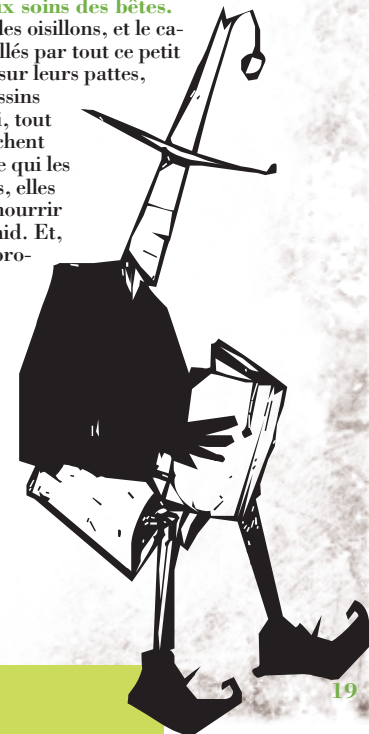
Le grand bonhomme n'était pas causant, et après que Maman lui eut donné quelques sous et un grand morceau de pain, il reprit son chemin vers les bois. À nos questions sur son sujet, Maman répondit que c'était un réfractaire, et nous défendit d'en parler. Et comme nous ignorions ce que voulait dire réfractaire, il n'en fut plus question et nous ne le revîmes plus.

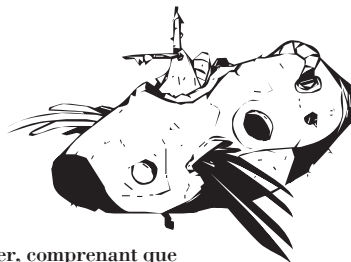
JEUX ET ANIMAUX

Nous n'avions pas de jouets, aussi nous inventions des jeux. Suivant notre âge, nous aidions nos parents aux champs ou aux soins des bêtes. Nous étions passionnés par les naissances des poussins et des oisillons, et le cabri donc ! C'était notre grand amour. Nous étions émerveillés par tout ce petit monde de bêtes qui, à peine nées, marchent et se tiennent sur leurs pattes, sans aucune aide. Cela nous semblait miraculeux : les poussins qui pépient sous le ventre de la grosse poule blanche et qui, tout à coup, sortent la tête sous les ailes de leur mère ou se perchent sur son dos. Les oisillons, eux, étaient adoptés par la dinde qui les avait couvés. Les mères dindes sont de fameuses couveuses, elles ne quittent pas leur nid pour se nourrir. Aussi, faut-il les nourrir à la main sous peine de les voir périr d'inanition sur leur nid. Et, quand les petits sont éclos, les enfants ne doivent pas l'approcher sous peine de recevoir de cuisants coups de bec.

Les étés en Quercy sont brûlants, parfois torrides.

Bêtes et gens font souvent la sieste, personne n'a envie de bouger. Les brebis ne sortent guère avant cinq-six heures, et ruminent dans l'ombre fraîche de l'étable en attendant le moment d'aller paître. Quand nous ouvrons la porte, toutes les bêtes tournaient la tête vers nous, nous laissant un instant interdits, sous le feu convergent de leurs regards phosphorescents, verts, rouges, bleus, jaunes. Passée la surprise que me causait toujours la rencontre





brutale avec les yeux de brebis, celles-ci se mettaient à bêler, comprenant que c'était l'heure d'aller au pacage. La chèvre et son cabri faisaient partie du troupeau.

SOIRS D'ÉTÉ

Les jours de grande chaleur, nous restions dehors tard le soir pour que les bêtes profitent au maximum de la fraîcheur. Nous attendions que les étoiles paraissent dans le ciel, que les grillons par milliers se répondent en chants d'allégresse, que les crapauds, dans l'herbe humide, jouent des airs de flûte. La chouette jetait ses hou ! hou ! par-dessus les haies et le chat-huant lui répondait en ricanant. Alors, nous nous disions qu'il fallait rentrer, tout en jetant un regard apeuré, tout à coup, vers le petit bois.

LE CABRI DANS LA CITERNE

En arrivant dans la cour, il fallait tirer l'eau de la citerne pour faire boire les bêtes. Nous tirions l'eau avec un seau attaché à une corde. Un soir, le cabri, qui n'avait pas cessé de gambader toute la journée, n'en finissait pas de faire le fou, il bondissait sur les talus, partait comme une flèche, passait par dessus le chien. Celui-ci, mortifié, en profita pour lui mordre une patte.

Le cabri, surpris, fait un bond sur la citerne et tombe dedans. Nous nous mettons tous à crier « Au secours, maman ! ».

Maman, qui était rentrée dans la maison pour prendre le seau, sort précipitamment pour voir ce qui se passe. Elle a vite compris, les bêlements du cabri l'ont renseignée. Tout de suite aidée de Joseph et de Roger, ils vont chercher l'échelle. Mais celle-ci, trop courte, bascule et se met en travers. Ce qui sauvera le cabri qui put ainsi appuyer sa tête sur les barreaux de l'échelle et tenir plus longtemps hors de l'eau. Mais il pleurait comme un enfant au fond de la citerne, et nous aussi nous pleurions en écho.

Heureusement, il y avait une échelle plus grande près de la meule de paille. Roger et Joseph vont la prendre, tandis que Maman va chercher une lanterne car la nuit est venue entre temps.

Et voilà la deuxième échelle dans la citerne, et elle tient. Maman, intrépide, descend dans ce trou noir chercher le cabri (elle était enceinte d'au moins sept mois d'Yvonne), pendant que Joseph l'éclaire avec la lanterne, et que nous, les plus petits, braillons comme des perdus autour de la citerne.

Enfin, à notre grande joie et soulagement, Maman refait surface, le cabri sous le bras, trempé et tout grelottant. Alors, vite, les uns apportent de la paille, les autres du bois, une grande flambée s'élève bientôt dans la cheminée. Maman couche le cabri devant le feu et le frictionne vigoureusement, elle lui donne du sel dans sa main, que le cabri apprécie beaucoup. Et bientôt notre cabri se retrouve sur ses pattes à notre plus grande joie.

MALADIES D'ENFANCE ET REMÈDES

Avec une pareille nichée, il y avait souvent des malades à la maison. Les trois aînés, trois garçons, eurent le croup (ou la diphtérie) en même temps. Cette maladie était la terreur des mamans. Si elle n'était détectée à temps, elle était mortelle. Maman était très attentive et avait vite fait de repérer quelque chose d'anormal chez ses enfants.

La coqueluche, les trois filles l'ont eue en même temps. Maman courait de l'une à l'autre au moment des quintes, sortant Renée bébé de son berceau pour la tenir debout de crainte qu'elle ne s'étouffe. Pour Joséphine, la coqueluche se compliquait d'une broncho-pneumonie, il n'y avait pas d'antibiotiques en ce temps-là, mais seulement les cataplasmes et les tisanes comme remèdes. Maman nous appliquait des cataplasmes de lin et de moutarde. Nous n'aimions pas cela du tout.

Maman préparait une bouillie de farine de lin avec de l'eau (?). Quand la bouillie était cuite, elle l'étalait sur un linge fin (linge qui devait être assez long et large pour nous envelopper le thorax et les poumons). Elle étalait donc la farine de lin sur la moitié de la largeur du linge, saupoudrait bien son cataplasme de moutarde, rabattait la partie du linge sec sur le cataplasme, vérifiait avec le dos de la main que celui-ci n'était pas trop chaud et nous l'appliquait sur le corps en ayant soin d'interposer entre le cataplasme et la chemise une serviette sèche.

Les premières minutes étaient supportables, mais nous n'étions pas longs à chanter une romance à notre façon, car il fallait garder le cataplasme sans bouger pendant un quart d'heure à vingt minutes pour qu'il produise son effet qui était de décongestionner les poumons, en piquant.

Maman était à rude épreuve, elle avait un courage farouche pour nous préserver la vie. Pendant cette maladie, je me souviens alors que j'étais dans une apathie complète, avoir vu ma mère et mon père pleurer près de mon lit, ma grand mère entrer dans la maison, précédée de son chien et, sur l'interrogation muette de mes parents, leur dire : « oui, je sais, je viens de rencontrer le Docteur Delors, il m'a dit que c'était fini, qu'il n'y a plus d'espoir ». Ma mère se précipita en criant mon nom et reprend la confection de cataplasmes qu'elle recommençait tous les quarts d'heure. J'étais certainement cuite comme une crevette mais enfin, elle m'a sortie de ce mauvais pas puisque je suis toujours là. Mais dans ma peau, il est resté un relent de moutarde car je n'ai pu en goûter comme condiment que vers l'âge de quarante ans, et encore était-ce avec répugnance.

La famille continue de s'agrandir, il y avait toujours à la maison un petit dernier : lou pitchoun. Ce sera aussi bien après le sixième ou le dixième que nous dirons lou pitchoun. Et plus tard, quand j'étais de retour à la maison, je trouvais toujours un nouveau petit. Nous nous serions même étonnés de n'en pas trouver, puisque quand ce fut fini pour les enfants, les petits-enfants



SOUVENIRS D'UNE FAMILLE DU QUERCY

2ème partie (suite et fin)

pirent le relais. L'année 1914, mon père fut mobilisé, pas pour longtemps. Renée, née en juillet, lui valut son retour à la maison. Tout père de famille nombreuse, à partir de six enfants, était exempté des services armés.

La petite métairie du Mazaud ne suffisait plus à nourrir la famille. Mon père décida de se faire journalier, métier peu lucratif, mais il estimait cependant, par ces temps de guerre, que les bras forts manquaient. Nous quittâmes le Mazaud pour Saint Palavy. C'est dans ce petit village que j'ai commencé d'aller à l'école. Ecole mixte, pour un temps, les instituteurs manquant et pour cause, ce fut l'Enseignement qui fournit le plus gros contingent de « morts pour la France. »

A Saint Palavy, nous habitons une petite maison avec un jardin mais, à part quelques volailles, nous n'avions pas de bétail, si ce n'est une chèvre que nous gardions le long des routes. Maman, ayant tant à faire avec nous, n'aurait pu s'occuper aux champs.

Ma grand-mère Marianou venait nous voir, toujours accompagnée de son grand chien, Marquis, un chien magnifique, blanc-gris, à longs poils (je comparais sa couleur à celle d'un escargot de Bourgogne). Nous l'aimions beaucoup, ce qui ne nous empêchait pas de lui causer quelques misères qu'il acceptait avec patience et quelque condescendance. Ses grands yeux bruns nous regardaient avec indulgence et affection.

Ma grand-mère portait toujours avec elle un panier noir à couvercle qu'elle posait sur la table avec ostentation, sachant d'avance l'intérêt que nous lui portions. Nous nous précipitions autour d'elle, espérant qu'il en sortirait des friandises qu'elle distribuait dans le silence, d'abord aux garçons. Aux garçons les meilleurs morceaux, nous les filles n'étions pas les plus gâtées par notre grand-mère paternelle : elle avait vraiment une préférence pour les garçons !

Pour les vêtements, c'était pareil, si Grand-mère tricotait chaussettes de laine ou pulls, c'était pour les garçons. Si nous lui posions la question : « et pour moi ? », elle répondait : « eh bien, tu n'as qu'à apprendre à tricoter ».

Elle m'a appris, en effet, j'avais 6-7 ans et il fallait s'y tenir au travail, pas question d'aller jouer ! Et, pour comble, les premières chaussettes que je tricotais furent pour mes frères, ce qui me faisait tout de même râler...

Grand-mère était grande et robuste, elle avait appris tôt à se défendre. Elle avait perdu sa mère très jeune, son père (un Langlade) s'était remarié, et il y eu d'autres enfants de ce « 2ème lit », comme on disait à l'époque. Notre grand-mère nous parlait quelquefois de ses oncles, les L..., forts et beaux comme des hercules, disait-elle, et qui n'avaient pas froid aux yeux.

(... suit le récit de leurs exploits).

Mon grand-père paternel, Joseph Ch... , venait aussi nous rendre visite, moins souvent que grand-mère cependant. Il avait un bâton qui lui servait de canne, fumait la pipe et souffrait du cœur, et pour venir de Condat, c'était loin et fatiguant pour lui. Il était très bon, nous racontait des histoires, maman l'appréciait beaucoup. Grand-père mourut en 1915, un matin d'automne. Il était assis au coin du feu, et quand il a voulu se lever pour passer à table, il est tombé, mort d'une crise cardiaque.

En 1916 : naissance de Jean et feu de la Saint-Jean.

Ma grand-mère, devenue veuve et se sentant bien seule, invita mes parents à venir cohabiter avec elle à Condat. Ma mère accepta un peu à contrecoeur, connaissant sa belle-mère pour l'avoir déjà éprouvée. Mais enfin, avec tous ses marmots, elle ne voyait pas sans souci approcher le terme de son septième enfant qui naquit le jour de la Saint-Jean. C'est la raison pour laquelle il s'appelle Jean (Baptiste). C'était un beau bébé, ma grand-mère en fut très fière.

Il vint un autre bébé dans le bourg ce jour-là. Ma grand-mère rendit visite à l'accouchée, comme c'était la coutume au pays. A son retour à la maison, elle garnit un cabas d'une serviette, se munit de la balance romaine et pesa bébé Jean, derechef, et d'exulter, jurant que son petit-fils dépassait d'un kilo celui de la voisine, et que de toute façon, Jean était cent fois plus beau, etc.

Ce même soir, pour fêter la Saint-Jean, Grand-mère nous emmena assister au feu de la Saint-Jean qui avait lieu dans les prés de Saint-Michel (de Bannières). Tous les gamins de Saint-Michel et de Condat se démenaient pour alimenter le feu, de sorte qu'il fut digne, par son ampleur, de ceux de leurs aînés.

Il y avait un ruisseau le long des prairies et c'est depuis un petit pont de bois que nous admirions les gerbes de flammes et d'étincelles qui jaillissaient du brasier, accompagnées des cris de joie des garçons. Pour finir, avant que le feu ne s'éteigne, de petites barquettes de bois portant des bougies allumées, glissèrent sous notre petit pont, s'en allèrent vers l'inconnu obscur, emportant un peu d'espoir sous les feuillages bruissants de la rive.

Ici s'achèvent les **22 pages manuscrites du cahier de maman**. Des chapitres avaient été prévus pour s'y ajouter :

- L'école privée / l'école publique
 - Les vêtements, la nourriture, le logement
 - L'épisode de la sorcière (une étrange et vieille voisine aux ongles très longs)
 - Les diverses maladies (bronchites, coqueluche, grippe espagnole, scarlatine...)
 - Le grand-père maternel, Martin T...
 - Les multiples déménagements, d'une métairie à l'autre, effectués à pied, les meubles sur un chariot tiré par des bœufs et jusqu'à Souceyrac avec ses bois, les loups, la neige, son climat rude et l'absence de fruits, le pain noir après le pain blanc du « pays bas »
- **Martine S.**

ASTUCES ET RECETTES de Floirac

LES ASTUCES DE GENEVIÈVE

DES RADIS EN FLEURS

Une idée originale pour présenter les radis : les fendre en six et les plonger dans de l'eau froide. Ils s'ouvriraient en forme de fleurs.

ŒUFS DURS

Leur coquille s'enlève facilement si l'on prend soin de saler l'eau de cuisson.

TACHES GRASSES

Avant de laver le vêtement, enduire la tache de liquide pour la vaisselle.

COL BIEN NET

Inutile de porter une veste ou un manteau à

nettoyer simplement parce que le col est sale. Enduire celui-ci de levure chimique en sachet et laisser agir pendant une heure, puis le brosser.

BROSSES ET PEIGNES À CHEVEUX IMPECCABLES

Les laver avec de l'eau dans laquelle sera ajouté du bicarbonate. Faire tremper dix minutes puis rincer.

SANS EFFORT

Pour ouvrir facilement les bouteilles d'eau, couvercles de confiture, etc., prendre un gant en

caoutchouc pour la vaisselle : effet garanti.

ODEUR D'HUMIDITÉ DANS UN GARAGE, UNE PIÈCE INHABITÉE, ETC.

Placer de la litière pour chats dans les quatre coins de la pièce, elle absorbe l'humidité et évite les odeurs.

« OPÉRATION ALLUMETTES »

Si celui qui vous a précédé aux toilettes a laissé une odeur peu sympa... craquer deux allumettes l'une après l'autre. Effet immédiat.



"Chacun cherche son conseiller" modalités du jeu ci-dessous !



Retrouve chaque personne du conseil municipal : toute bonne réponse donnera lieu à un séjour d'un mois pour 4 personnes à Las Vegas. Pension complète, dans un hôtel **** César Palace, avec toutes activités gratuites. Le tout offert par la mairie de Floirac *

* jeu soumis à conditions : être floiracois de souche, né(e) avant 1902 et être possesseur d'un coupon "Millionnaire" avec 3 têtes...

Geneviève Pannat-Martin

"Chacun cherche son conseiller" modalités du jeu page 24!



LES RECETTES DE MARTINE LA FOUACE (GENRE DE BRIOCHE)

Pour 2 kg de fouace

1 kg de farine, 25 g de levain de boulanger (que l'on trouve dans le commerce par petits sachets alu sous boîte en carton), 300 g de beurre, 8



œufs, 400 g de sucre, sel, 1 verre de lait et de l'eau de fleur d'oranger (ou rhum ou alcool de poire ou autre parfum : 2 à 3 cuillères. à soupe) Mélanger le tout dans un grand bol ou saladier, et pétrir pendant ½ H (1/4 H paraît suffire pour

une quantité 1/2 moindre).

Couvrir d'un torchon et laisser reposer 1 nuit (compte tenu œufs + lait, j'ai mis au réfrigérateur, ce qui ne favorise sans doute pas le levage de la pâte).

Le lendemain, poser la boule de pâte sur une tôle préalablement beurrée et farinée, et lui donner une forme de couronne si souhaité ; du moins, l'entailler par des traits au couteau (pouvant figurer une étoile ou autre) pour permettre à la pâte de mieux respirer pendant la cuisson. Enfourner (th 160 ° ou 4/5) jusqu'à ce que la croûte apparaisse craquelée et bien dorée (poser un ramequin d'eau dans le four si possible pendant la cuisson, ce qui permet d'obtenir une pâte moins desséchée).

Facultatif : battre 1 blanc d'œuf en neige, parfumer d'eau de fleur d'oranger (que j'ai préféré ajouter dans la pâte) et badigeonner la fouace de ce mélange avec un pinceau.

AUTRE RECETTE LE GÂTEAU À L'ANANAS

Il faut :

- 1 boîte d'ananas
- 4 œufs (dont les blancs seront montés en neige)
- 4 grosses cuillères à soupe de farine (dos d'âne)
- 4 grosses cuillères à soupe de sucre (dos d'âne)
- 1 ou 2 cuillères à soupe d'huile de tournesol bio (pas obligatoire)
- 1 pincée de sel (très peu)
- 1 sachet de vanille ; rhum si possible

Mélanger tous les ingrédients : œufs + sucre battus ensemble jusqu'à ce que le mélange blanchisse, puis huile et farine, puis blancs montés en

neige (et légèrement sucrés à la fin) délicatement mélangés à la préparation.

Pendant que le four est mis à chauffer, on peut caraméliser le moule ou se contenter de le chemiser (beurre + sucre).

Tapisser ensuite ce moule d'ananas puis y verser la préparation (ingrédients ci-dessus, après mélange).

Faire cuire le tout environ ½ H à four 5-6.



"Chacun cherche son conseiller"
modalités du jeu page 24!



**CARNET
de Floirac**

NAISSANCE

Guilhem né le 25/12/2008 à Verdun de Franck et Céline Malgouyre

DÉCÈS

Mr Forestie Léon Isidore décédé le 20 Janvier 2009 à l'âge de 74 ans.

REMERCIEMENTS

Rachel et Phil

Philippe et Rachel remercient les floiracois de venir toujours aussi nombreux aux soirées moules - frites, ce qui rend celles-ci aussi agréables et réussies.
A la prochaine ! soignée !!
Non, ceci n'est pas de la pub !
Merci !

**À VENDRE
à Floirac**

1 0675045354

- Machine à faire le pain Moulinex, très peu servi, très bon état, cause double emploi : 30 €
- Grill de table ou de jardin, électrique, peu servi, nettoyage très facile, très bon état : 30 €
- Centrale vapeur (repassage), servi une fois : 25 €

2 0666534870 (Jacqueline)

- Réfrigérateur « Top » de la marque Fagor, très peu servi, sous garantie, acheté en juillet 2008, 263 € et vendu 170 €.

3 Rachel

- Lit mezzanine 1 pers métallique fly : 60 €
- Machine à café nespesso capsules : 250 €
- Mini ski 1m très bon état + sac de transport : 30 € - Merci!

4 05 65 32 57 47 (Mr Julien)

Pour vos déplacements locaux (déchetterie, déménagement ...):

- Fourgon à louer - avec chauffeur.

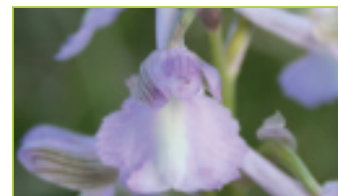
Egalement : travaux de jardinage, débroussaillage et bricolage

**TÉLÉTHON
2008**

A Floirac, le **Téléthon 2008** a rapporté cette année **667,50 €** avec la vente de pâtisseries maison, d'objets fabriqués pour la décoration de Noël et de pain cuit à Floirac. Un grand merci à tous ceux qui se sont engagés dans l'aventure encore cette année et à tous ceux qui sont venus, malgré le mauvais temps, faire leurs achats et porter leurs dons.
Corinne Delbeau

**FLEURS DE FLOIRAC
par Alexandre Barrouilhet**

Individu hypochrome



Nom latin : *Orchis morio*
Nom vernaculaire :
Orchis bouffon
Rencontrée principalement sur les prairies maigres du causse



**A PROPOS
du bureau de poste de Floirac**

Notre bureau de Poste de Floirac a subi, il y a quelques années, une discrète mais profonde mutation. En effet, il est devenu un bureau annexe (B.C.L : Bureau de Compte Local), dépendant directement du bureau principal (BGP : Bureau de Gestion Principal) de Martel. Ainsi, les activités qui rapportent à la Poste, à savoir la gestion et l'ouverture des comptes (CCP, Livret A, Compte et Plan Epargne Logement...) ont été transférées à Martel. En conséquence, lorsque l'on ouvre un compte, sauf à le préciser explicitement, celui-ci se trouve automatiquement comptabilisé à Martel et non à Floirac. De ce fait, le chiffre d'affaires / volume d'affaires du bureau de Floirac est appelé progressivement à disparaître au profit de celui de Martel, ce qui permet à la Direction Départementale de la Poste de justifier l'éventuelle disparition de notre bureau.

Il est donc important de contrôler que vos différents comptes sont bien imputés à Floirac. Pour ce faire, il vous faut vérifier la présence du code 461060 (code du bureau de Floirac) et non 461850 (code du bureau de Martel) derrière les initiales B.C.L (Bureau de Compte Local) qui figure sur l'ordinateur à la Poste. Vous pouvez le vérifier pour chacun de vos comptes ouverts depuis 3-4 ans auprès de notre bureau de Floirac. Si vos comptes sont gérés par Martel (B.C.L.461850), demandez un changement de Bureau de Compte Local pour celui de Floirac (461060). Il s'agit d'un simple imprimé à signer et à transmettre à la Poste de Floirac ou Martel. Ainsi, nous préserverons le volume d'affaires de notre bureau de Poste de Floirac car il est évident que seule l'activité bancaire de la Poste fait vivre son activité postale. **Charles BIBERSON**

**ASSOCIATIONS
Les News**

**1 ASSOCIATION
DE LA CHASSE**
Président : Marcel Bouat
Tél. : 0565325097

Le repas organisé par Roger Oubreyrie le 22 mars 2009 a eu beaucoup de succès. Tina, du restaurant du Lion d'Or à Miers avait concocté un excellent menu.

La réunion a été très animée, comme d'habitude, et s'est terminée par la pesée d'un canard gras offert par la famille Bouat de Foussac.

Il a été gagné par Madame Delvert, précise à 20 grammes près, pour la pesée à bout de bras.

Cette séance d'haltère nous a aidés à digérer le pantagruélique

**"Chacun cherche son conseiller"
modalités du jeu page 24!**

repas dominical. Merci aux chasseurs pour le gibier offert, en l'occurrence du chevreuil. A l'année prochaine !

**2 COUTURE
DE MAMITA
alias Claudette Daubet**

L'activité de l'atelier couture, suspendue cette année, reprendra vraisemblablement en 2010. Claudette Daubet

**3 COMITÉ
DES FÊTES**
En 2008, six concerts ont été organisés au Cantou.

Un problème de mise aux normes de la salle ne permet pas en ce moment d'en organiser d'autres, mais la mairie prend



ses dispositions pour le régler. L'Assemblée générale est en préparation ; vous serez contactés par affiche pour y participer.

Venez nombreux, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés du village au Comité pour organiser nos activités ; deux heures tous les deux mois doivent se trouver assez facilement dans vos emplois du temps. Vous pouvez me contacter au 0683050251.
Marc Pietrera

LA PAGE DES ENFANTS

proposée par **Nathalie Vieban**

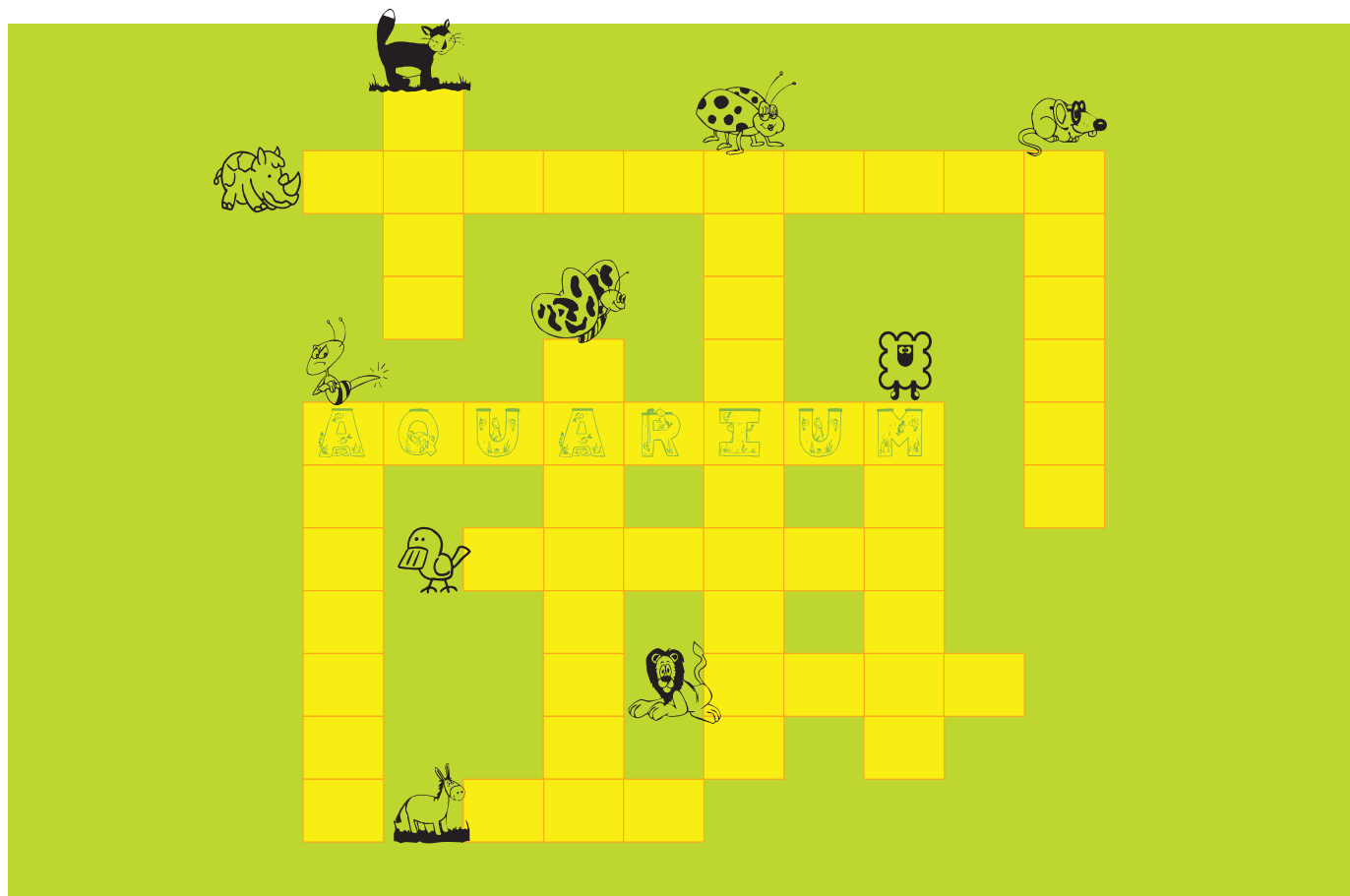
TROUVE LES 7 ERREURS !

BLAGUE POUR ENFANTS

C'est la noireaude, la vache à Gérard. Elle vient de gagner un deuxième prix de beauté, lors du concours agricole de Paroy-sur-Thonon.

Un journaliste lui demande :

- Ça va, vous êtes contente ?
- J'espère faire meuh la prochaine fois !



LISTE DES MOTS

Abeille – Aquarium – Ane – Chat – Coccinelle – Lion – Mouton – Oiseau – Papillon – Rhinocéros - Souris